



Blocage de services publicitaires : La neutralité de l'internet doit être préservée sans exception

L'ASIC se félicite de la levée de la mesure de blocage des services de publicité sur internet mais s'alarme de possibles nouvelles atteintes à la neutralité de l'internet

Paris, le 9 janvier 2013 - L'Association des Services Internet Communautaires a été créée, voici plus de 5 ans, suite à la première atteinte à la neutralité de l'internet quand un opérateur telecom avait décidé de restreindre l'accès à des contenus d'un fournisseur de services Internet dans le cadre d'une négociation commerciale.

5 ans plus tard, un opérateur de télécommunication a mis en oeuvre des mesures destinées à bloquer l'affichage par ses clients de contenus publicitaires. Une telle mesure a de fortes conséquences sur les acteurs de l'internet dont tout ou partie de leur modèle économique repose sur la publicité en ligne.

La publicité en ligne constitue aujourd'hui l'un des principaux modèles économiques de l'internet. Il profite non seulement aux sites communautaires, mais à un ensemble d'acteurs comme la presse en ligne ou les sites d'information. Il est aussi devenu un revenu complémentaire pour le service public de l'audiovisuel. Il contribue également au financement de la création par l'intermédiaire du partage de revenus opérés par les plates-formes communautaires de vidéos. Qui a conscience que la majorité des revenus publicitaires sur ces sites sont ainsi reversés aux titulaires de droits ?

Bloquer un service internet dans le cadre d'une négociation commerciale constitue pour l'ASIC une rupture du principe de neutralité de l'internet.

L'ASIC appelle le gouvernement, à l'occasion de la réunion du 15 janvier prochain sur la net neutralité :

- à rappeler que l'ensemble des acteurs contribuent déjà au financement et au déploiement des réseaux (installation de data centers, utilisation de système de cache, paiement à des acteurs du transit, etc.) ;
- à maintenir la liberté de choix des fournisseurs de services en matière de bande passante (peering, transit, CDN)
- à ne pas créer de barrière d'accès au réseau. Instaurer par principe un péage serait préjudiciable à plus d'un titre aux startups et jeunes entreprises qui devraient s'acquitter de sommes importantes pour atteindre les internautes.



A propos de l'Association des Services Internet Communautaires (ASIC) www.lasic.fr

L'Association des Services Internet Communautaires (ASIC) est la première organisation française à réunir les acteurs du web 2.0 et vise à promouvoir le développement du « nouvel internet ». Elle a été fondée par AOL, Dailymotion, Google, PriceMinister et Yahoo! et réunit également Allociné, blogSpirit, Deezer, eBay, Ebuzzing, Exalead, Facebook, LaCartoonerie, Microsoft, Myspace, Skype, Skyrock, Spotify, Upload, Vivastreet, Wikimedia et Yakaz. L'ASIC est présidée par Giuseppe de Martino, Secrétaire Général de Dailymotion.

Contacts presse

ASIC

Mél : presse@lasic.fr